

portée des postes avancés. Il a donné ordre d'augmenter les retranchemens que les François ont construits près de *Sospello*, & il fait réparer le chemin de *Sospello* à *Penna*, afin que ses convois évitent de passer par le Col de *Brois*, dans lequel ils sont fréquemment incommodés par les troupes du Roi de Sardaigne. Le Marquis de Pourpry, qui commande à *Sospello*, s'est rendu à *Nice*, pour conférer sur ce sujet avec le Marquis de Mirepoix, qui a ordonné aussi de tenir prêts dans le Port de *Villefranche*, un certain nombre de Bâtimens, destinés à transporter de nouveaux renforts sur la côte de *Genes*.

III. *Genes*. Comme les Impériaux paroissent vouloir attaquer la côte orientale de cet Etat, on ne discontinuë point à *Genes* de se précautionner contre tout événement. En conséquence le Gouvernement a envoyé à *Chiavari*, à *Sestri* & à *la Spécié*, quelque artillerie, avec quantité de munitions de guerre, en faisant prendre la même route à un renfort de trois Bataillons François, Espagnols & Genoïs, auxquels se sont joints 70 Hussars.

Mais par une suite ultérieure de mesures dirigées par le Duc de Richelieu, qui continuë à commander les François dans *Genes*, il a fait connoître ce qui suit, par une Lettre écrite au Ministre de France, résident à *Florence* auprès de la Régence de *Toscane*; savoir, « Que la Forteresse
 » de *Lavenza*, de la dépendance de l'Etat de
 » *Massa*, pouvant, par l'importance de la situa-
 » tion, donner de l'avantage aux troupes Au-
 » trichiennes, pour faire le siège de *Sarzane*,
 » & s'avancer sur la côte du *Levant*, que leur
 » dessein est d'attaquer, & ayant été instruit
 » qu'elles projectoient de s'emparer de cette For-
 » teresse,